



CONCOURS



Première édition des Trophées du développement durable

Le Département de la Dordogne a organisé la première édition des Trophées du Développement Durable. Ces trophées visent à valoriser les actions menées sur le territoire périgourdin et à mettre en lumière les richesses et la diversité des initiatives portées par les acteurs publics périgourdins.

Publié le 08 octobre 2020

Ces trophées ont pour objectifs de :

- › Prendre en compte le développement durable dans ses trois dimensions (l'environnement, l'économie, le social),
- › Favoriser l'émergence et l'expérimentation de projets locaux, si possible innovants, et encourager la conduite du changement pour un développement durable,
- › Valoriser des projets pilotes et des pratiques « exemplaires » menés par des acteurs périgourdins et partager leurs expériences.

Cette première édition était ouverte aux collectivités, aux associations et aux entreprises du département.

Les actions retenues doivent agir en faveur du développement durable et porter au minimum sur deux de ses trois dimensions (environnementale, économique, et sociale) tout en favorisant une gouvernance partagée.

Cet évènement est l'occasion pour les acteurs périgourdins, qui s'impliquent dans la thématique du développement durable, de se rencontrer et de partager leurs expériences.

Le dépôt des candidatures a été ouvert à partir de février de cette année, prolongé jusqu'à ce début septembre, du fait du confinement.

Au total, 37 dossiers ont été déposés, 9 par des entreprises, 8 par des collectivités, et 20 par les associations.

Le jury, constitué de plusieurs personnalités, s'est réuni le 24 septembre, avec pour mission de sélectionner un lauréat et un trophée coup de coeur par catégorie. Un prix du public a également été décerné. 734 votes ont été enregistrés sur la plateforme.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/premiere-edition-des-trophees-du-developpement-durable-22330472?>

Dans la continuité des Trophées

Dans le prolongement de ce moment ponctuel, le Conseil départemental va proposer deux actions sur la durée :

- › d'une part, la création d'une plateforme numérique dédiée aux initiatives de l'ensemble des acteurs départementaux en matière de développement durable. Véritable centre de ressources qui valorisera les initiatives menées sur le territoire (cartographie, fiches descriptives), cette plateforme fera aussi la promotion des actions du Département, informera des actualités réglementaires, relayera les appels à projets, mettra en ligne des témoignages, donnera des méthodes pour mener à bien un projet...
- › et d'autre part, de constituer un réseau d'acteurs publics (ceux des services des collectivités et EPCI) sur le sujet de l'excellence environnementale et du développement durable, d'animer ce réseau, notamment en organisant, régulièrement, des rencontres, des séminaires favorisant les échanges de savoirs et de projets.

LES LAURÉATS 2020

› Catégorie entreprises

Lauréat : PAPREC AGRO pour son projet d'Ecoferme. Cette ferme agro-écologique a pour but la mise en œuvre sur le site à Saint-Paul-La-Roche, des principes de l'économie circulaire : le compostage des déchets organiques et l'utilisation de la matière organique en maraîchage et en grandes cultures. Mais elle a également pour vocation l'échange, l'analyse et l'expérimentation des savoir-faire en vue d'accompagner les agriculteurs dans leur transition agro-écologique. Un volet sensibilisation au grand public est également prévu.

Coup de coeur : Invenio (Station d'expérimentation de la filière fruits et légumes en Nouvelle-Aquitaine) pour son projet intitulé « Vers une meilleure pollinisation du châtaigner ». Celui-ci vise à mettre en évidence le rôle des insectes dans la pollinisation du châtaignier, identifier les insectes pollinisateurs, sensibiliser les castanéculteurs et le grand public et enfin rendre les vergers plus accueillants pour les insectes.

› Catégorie associations

Lauréats ex-aequo : - Le Tri cycle enchanté pour la création d'une plateforme de récupération et de valorisation de matériaux de construction en entreprise d'insertion. Le réemploi de matériaux de construction est encore peu développé et les filières ne sont pas constituées. De plus, les plateformes de réemploi existantes récemment créées sont uniquement situées dans des grandes agglomérations. Aussi, l'association a souhaité créer une plateforme de récupération et de valorisation de matériaux de construction en entreprise d'insertion qui reprend les 4 axes principaux d'une ressourcerie : collecte , valorisation , vente et sensibilisation.

- et HAPPY CULTORS pour la création de potagers pédagogiques productifs, créateurs de lien social et favorisant la biodiversité. Deux potagers pédagogiques ont été mis en place : l'un au cœur du village de Belvès, l'autre au cœur du domaine de Campagne qui accueille près de 50 000 visiteurs par an.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/premiere-edition-des-trophees-du-developpement-durable-22330472?>

Coup de coeur : association Le Rhizome sur Belle pour son projet de préfiguration d'un habitat écologique, participatif et intergénérationnel. L'association souhaite en effet créer un lieu de vie permettant d'accueillir 10 à 15 personnes (individuels, familles, seniors isolés) dans des espaces privés et communs en vue de construire un voisinage convivial et solidaire.

› **Catégorie collectivités**

Lauréats ex-aequo : la commune de Faux pour son projet « Faux, agir ensemble pour l'avenir ». Avec la création du parc photovoltaïque de 16 ha 30 de panneaux solaires sur un terrain communal (soit l'équivalent de la consommation de 10 000 habitants), la commune a conforté son action engagée vers la transition énergétique. Dans ce prolongement, la commune a développé l'action « développement d'une synergie entre le parc photovoltaïque et le chemin de randonnée Boucle de la falloise ».

- et commune de Champcevinel pour l'achat et la production d'aliments bio pour le restaurant scolaire. Entre 2015 et 2020, la restauration scolaire est passée du niveau 1 au niveau 3 (60% de bio) du label écocert « En cuisine ». L'objectif est d'atteindre 80 % de denrées biologiques et l'autonomie maraîchère au plus tôt.

Coup de coeur : la Communauté de communes du Périgord Ribéracois pour la construction d'un bâtiment à énergie positive Bepos. Achievé depuis décembre 2019, ce foyer d'hébergement répond aux besoins exprimés par la Maison Familiale Rurale (MFR), et à ceux d'hébergement de groupe en dehors des périodes scolaires.

› Prix du public

CASTELNAUD EN PERIGORD KAYAK CLUB pour son projet de découverte de la rivière Dordogne à travers sa gastronomie sa faune et sa flore. Le club souhaite, en effet, à raison de deux descente par semaine, sensibiliser les touristes et les jeunes défavorisés à la découverte de la faune et la flore de la rivière et notre alimentation. La descente est ponctuée d'une pause gastronomique avec des produits issus d'une agriculture biologique et locale.